

DA 314 – 24.01

CRÉDIT DE RÉALISATION DE CHF 200'000.00 POUR LA CRÉATION D'UN PRÉAU COUVERT À L'ÉCOLE DE POUSSY SIS CHEMIN DE POUSSY 46 À VERNIER

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

L'école de Poussy a été réalisée en 1992 par les architectes Jean-Pierre ADOR et Gérard KUEPFER.



Vue aérienne du site

L'école accueille actuellement 54 élèves.

Crédit de réalisation de CHF 200'000.00 pour la création d'un préau couvert à l'école de Poussy sis chemin de Poussy 46 à Vernier

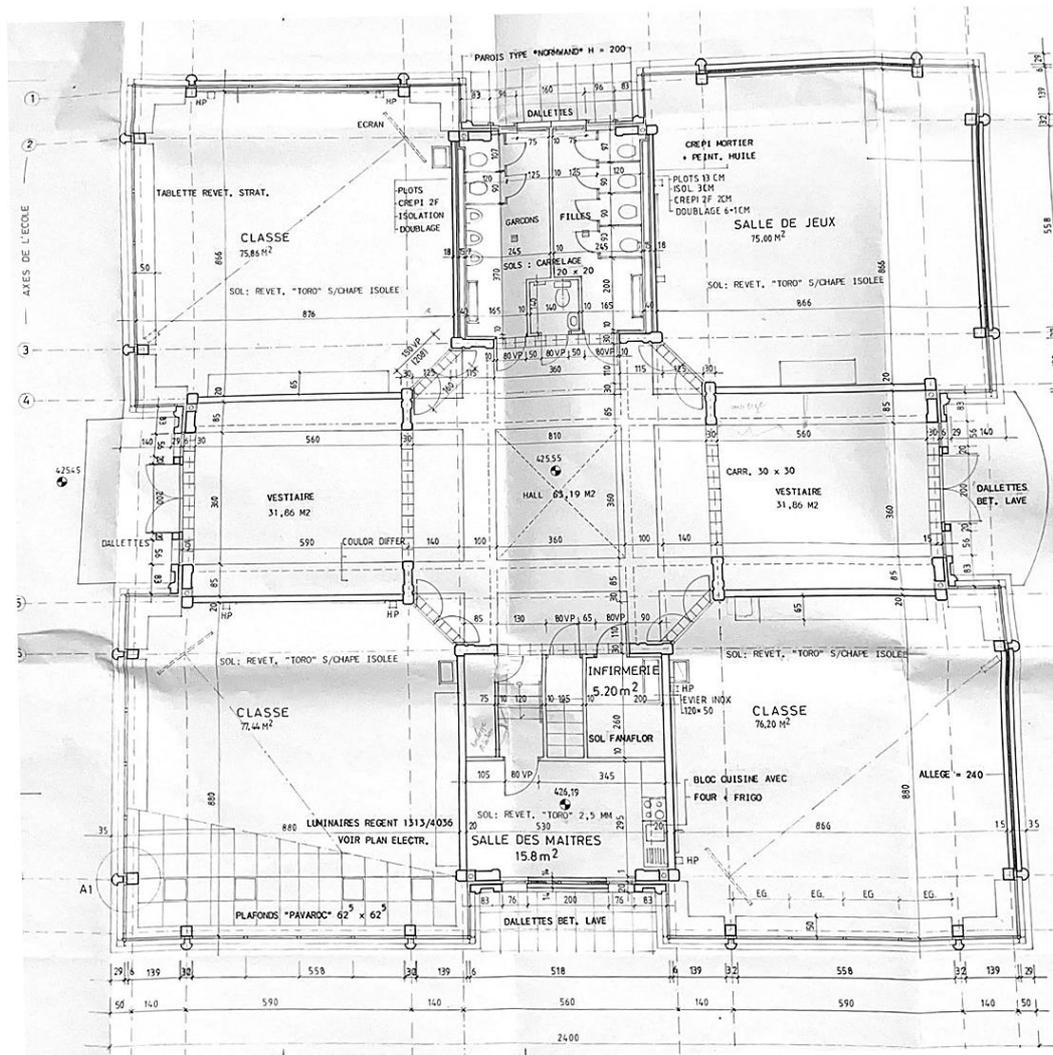
Son programme est le suivant :

Sous-sol

- 5 locaux de stockage répartis sur une surface de 210 m²

Rez-de-chaussée

- 3 salles d'enseignement de 75 m²
- 1 salle de jeux de 75 m²
- 1 salle des maîtres
- 1 local infirmerie
- 2 vestiaires de 32 m²
- 1 grand hall central de 65 m²
- 2 locaux sanitaires
- 1 préau extérieur de 400 m²



Une réfection complète du revêtement de sol du préau, ainsi que la mise en place de jeux d'enfants ont été réalisées en 2021.

PROJET D'AMÉNAGEMENT

La création de ce préau couvert permet de se conformer au règlement relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux de l'enseignement primaire régulier et spécialisé (RCLEP), qui impose une surface couverte extérieure minimale pour chaque classe.

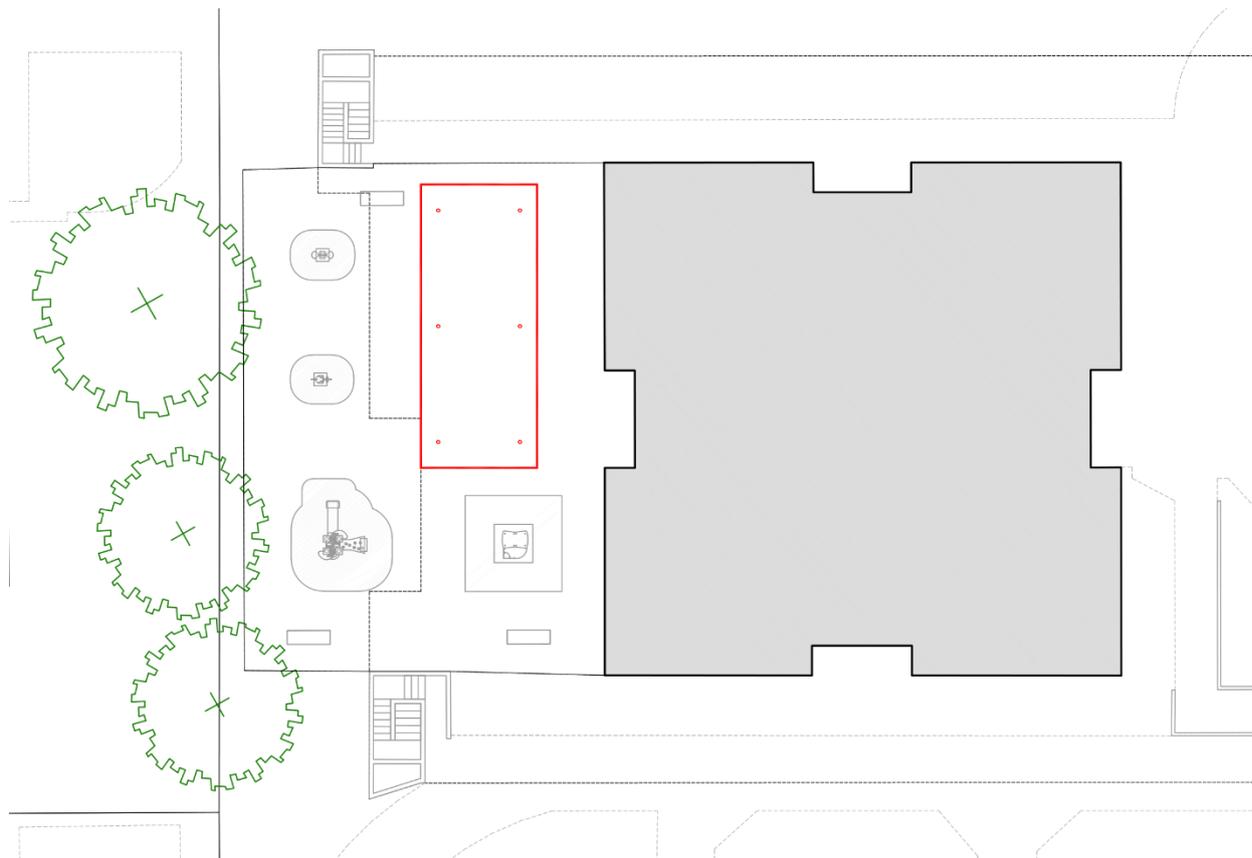
Elle permet également d'atténuer l'effet d'îlot de chaleur que constitue le préau actuel en enrobé bitumineux et offre une zone ombragée aux enfants lors des périodes de forte chaleur.

En opposition au style architectural du bâtiment scolaire, offrant une surabondance de références aux clichés populaires sur les styles architecturaux anciens (postmodernisme), la proposition consiste donc à réaliser un couvert, résolument sobre et contemporain, disposé parallèlement à la façade de l'école et éloigné de celle-ci, afin de ne pas créer trop d'ombres portées devant les fenêtres des classes.

Ses dimensions seront de 13,3 x 5,4 x 3,6 mètres. Cela permettra d'offrir une surface abritée d'environ 72 m², hors du périmètre non couvert où se trouvent les jeux d'enfants.

La structure porteuse du préau couvert, ainsi que la sous-structure portant le revêtement de toiture seront réalisées en acier thermolaqué. La toiture sera réalisée en plaques alvéolaires à double parois ultra-résistantes. Les plaques sont translucides, offrant ainsi une protection contre le rayonnement solaire tout en permettant de conserver une bonne luminosité sous le préau.

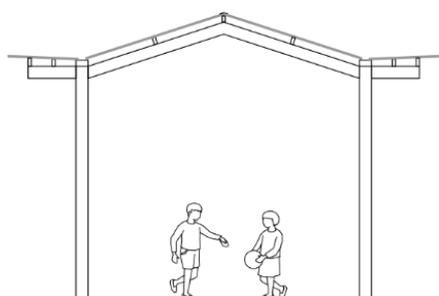
Un système de récupération des eaux de pluie cheminera jusqu'aux pieds de poteaux et permettra leur écoulement au sol jusque dans les grilles de récupération existantes du préau.



Implantation projetée du couvert dans le préau existant



Élévation de principe du couvert



Coupe de principe du couvert



Détail panneau polycarbonate

PLANIFICATION INTENTIONNELLE (sous réserve de la délivrance de l'autorisation de construire) :

L'objectif est la mise en exploitation du préau couvert pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Au préalable, le projet devra faire l'objet d'une demande en autorisation de construire au cours du premier trimestre 2024, permettant ainsi d'avoir le planning intentionnel suivant :

- | | | |
|-----------------------------|---|--|
| Février 2024 à mars 2024 | : | Dépôt et instruction de la demande en autorisation de construire |
| Février à avril 2024 | : | Appels d'offres entreprises et adjudications |
| Mai et juin 2024 | : | Fabrication des éléments du couvert |
| Juillet 2024 à mi-août 2024 | : | Montage du couvert |
| Mi-août 2024 | : | Mise à disposition du couvert |

INFORMATIONS FINANCIÈRES**A. Devis estimatif pour l'établissement de la demande du crédit de réalisation****TRAVAUX**

Maçonnerie et étanchéité	CHF	10'810.00
Serrurerie métallique, ferblanterie et couverture	CHF	156'745.00
Divers et imprévus 15%	CHF	25'133.00
Honoraires mandataire spécialisé	CHF	2'500.00
Frais secondaires (taxes, assurances, sondage, réserves...)	CHF	4'800.00

COÛT TOTAL DES TRAVAUX TTC **CHF 199'988.00**

ARRONDI À **CHF 200'000.00**

B. Coûts connexes

Nature	Désignation	Coût annuel	Remarques
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	150.00	Contrats d'assurances
33	Amortissement du patrimoine administratif	20'000.00	
34	Charges financières	4'400.00	
TOTAL		24'550.00	

C. Plan Pluriannuel des investissements (PPI 2024)

Projet	Budget	2024
École de Poussy – Préau couvert - Réalisation	200'000.00	200'000.00

Le présent crédit est conforme à l'enveloppe budgétaire prévue dans le plan pluriannuel des investissements (PPI) pour 2024.

Au bénéfice de ces explications, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'acceptation du projet de délibération ci-après.

Mathias BUSCHBECK
Maire

Vernier, le 15 janvier 2024

DA 314 – 24.01

Délibération du Conseil municipal de Vernier

relative à un une

CRÉDIT DE RÉALISATION DE CHF 200'000.00 POUR LA CRÉATION D'UN PRÉAU COUVERT À L'ÉCOLE DE POUSSY SIS CHEMIN DE POUSSY 46 À VERNIER

Vu l'article 30, alinéa 1, lettres e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu la nécessité d'équiper le préau de l'école de Poussy d'un couvert ;

vu l'exposé des motifs ;

vu le rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal

décide

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 200'000.00 destiné à la création d'un préau couvert à l'école de Poussy ;
- 2 de comptabiliser la dépense nette de CHF 200'000.00 dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Vernier, dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense nette de CHF 200'000.00 au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 21.33 dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2024.

